

Pau, le 24 février 2021

Le Proviseur

Aux professeurs principaux des classes de terminale



**Lycée général et technologique
Saint-John Perse**

2 rue Jules Ferry - BP 581
64012 PAU

<http://www.lycee-saint-john-perse.fr>

☎ 05 59 62 73 11
☎ 05 59 32 26 80

ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

IMPORTANT

Objet : Rappel « FICHE AVENIR » sur Parcoursup.

Le module « Fiche Avenir » ouvrira sur Parcoursup début mars.

La fiche « Avenir » est un outil de dialogue entre les acteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur qui permet d'assurer un meilleur accompagnement des lycéens. Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu. Elle comprend :

- pour chaque discipline enseignée en terminale, la moyenne des deux premiers trimestres (ou du premier semestre), le positionnement de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs ;
- de manière transversale, une appréciation complémentaire sur le profil de l'élève, renseignée par les professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement citoyen et esprit d'initiative) ;
- pour chaque vœu, l'avis du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation demandée.

Ainsi, en tant que professeur principal, en plus de vos appréciations pour votre discipline (vérification et éventuellement modification de la remontée automatique de Pronote), vous devrez porter des éléments d'appréciation sur les compétences (cases à cocher) des élèves que vous suivez. Pour chaque élève, ces éléments sont renseignés une seule fois et se reportent automatiquement sur la fiche « Avenir » associée à chaque vœu de l'élève. **Ces éléments ne sont pas débattus lors des conseils de classe.**

En revanche, **le conseil de classe émet un avis sur la pertinence des vœux des élèves** pour éclairer le chef d'établissement qui renseignera ultérieurement les fiches avenir à ce sujet.

Vous trouverez jointe à cette la note le guide d'accompagnement du lycéen dans lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations.

Pour rappel, vous trouverez également ci-dessous le calendrier général de la procédure diffusé avant les vacances à tous les professeurs avec les identifiants d'accès :

- **Arrêt conseillé des notes le 27/02/2021**
- **Conseils de classe du 2^{ème} trimestre pour les terminales du 02 au 06 mars 2021. Examen des vœux pour préparer les fiches avenir.**
- **Saisie des notes et appréciations dans Pronote pour toutes les terminales au plus tard pour les conseils de classe.**
- A partir du lundi 08 mars 2021 : transfert des notes et appréciations du 2^{ème} trimestre dans Parcoursup par la Direction.
- **Vérification des notes et appréciations dans Parcoursup par les enseignants * avec parallèlement préparation finale des fiches avenir par les professeurs principaux jusqu'au 20 mars.**
- **Saisie des avis du chef d'établissement par la direction jusqu'au 27 mars 2021.**
- Mise à disposition des bulletins dans Parcoursup aux élèves le 03 avril. Validation de chaque vœu au plus tard le 08 avril par les élèves.

Nous sommes à votre disposition pour toute question et accompagnement durant cette procédure.

JC Drappier

